



Demande d'effacement d'un dossier fijas

Par **yvon**, le **02/09/2008** à **17:14**

Bonjour rnrnIl y a 4 ans de cela j'ai été jugé à Toulon et pas 2 ans comme je le mentionnais ,veuillez excuser cet erreur, pour infraction sexuel ou violent le type de décision :Contradictoire emprisonnement délictuel de deux ans avec sursis et interdiction d'exercer une profession salarié ou bénévole au contact des mineur pendant Dix ANS .rnrnJe voudrais savoir si il existe des Avocats spécialisé qui pourrait m'expliquer la façon de procéder pour "effacer" ce dossier de mon casier judiciaire N°1 le législateur qui a voté cet loi a aussi précisé que l'on pouvait effacer ce document ma demande et motivé par le fait que la personne qui a témoigné n'était pas la Victime .rnrnMERCI rnrnYVON